



Association Nationale des guides **CO**nférenciers
des **V**illes et pays d'**ART** et d'histoire



Délégation régionale Hauts-de-France

Programme de formation du 19 novembre 2018

TOUS AU CHARBON

9h45 : accueil journée à la Cité des Electriciens, Rue Franklin, 62700 Bruay-la-Buissière

Stationnement aisé et gratuit autour du site – nous serons accueillis par Samuel BAJEUX (Responsable de la Médiation Culturelle - Cité des Électriciens) et Isabelle MAUCHIN (Guide conférencière et Responsable de la Cité des Électriciens).

10 h-11 h 30 Cité des Electriciens

Construite par la Compagnie des mines de Bruay entre 1856 et 1861, la Cité des Electriciens est la plus ancienne cité minière subsistant dans le Bassin minier du Pas-de-Calais. Charnière dans l'histoire de l'habitat ouvrier, elle témoigne de la progressive évolution de l'habitat ouvrier au XIXe siècle.

Vidée de ses habitants en 2008 et laissée à l'abandon depuis l'arrêt de l'activité minière, elle renaît par des expérimentations artistiques jusqu'au démarrage effectif des travaux de réhabilitation en 2013 vers des mutations artistiques, sociales et patrimoniales innovantes.

12 h Déjeuner : La Brasserie, 685 rue des Reptins, 62620 RUITZ

14 h Terril viticole, Rue Emile et Léopold Lesage, 62940 HAILLICOURT

Cécile HUBLE-TOUQUET, guide-conférencière à l'Office de Tourisme de Béthune-Bruay, nous fera découvrir l'audacieux projet de cultiver de la vigne à 136 mètres d'altitude, sur un dénivelé de 80%, sur une « terre » noire faite de déchets miniers.

16 h-17h30 Musée de la Mine d'Auchel, Boulevard de la Paix, 62260 AUCHEL

Sur le site de la fosse 5 d'Auchel, cette ancienne mine-école était destinée à former les apprentis. Restaurée et animée depuis 1986, par une association constituée d'anciens mineurs, le site permet de découvrir la grande épopée du charbon : les différents chantiers d'abattage, les machines et outils, le quotidien des mineurs.

Inscriptions (20 places disponibles) :

Effectives à réception

- du bordereau d'inscription,
- accompagné du chèque pour le restaurant d'un montant de 18 € à l'ordre de «LA BRASSERIE».

Vos demandes sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée (les adhérents ANCOVART sont prioritaires).

Les frais d'inscription (cadeaux de remerciements, accueil) sont de **4€** à régler en espèces à votre arrivée. Merci.
Un supplément de 10€ est à prévoir pour les non-adhérents Ancovart.

Pensez au **covoiturage** !

	Déléguées régionales ANCOVART HAUTS DE FRANCE	Isabelle BERTIN 33 allée de la Bergerie 62155 MERLIMONT 06 75 06 10 54
--	--	---